



**Projet Conjoint d'Appui à la Coordination et au Suivi-Evaluation de  
l'UNDAF 2009-2013**

*Entre*

*Le Gouvernement de la République du Bénin*

**Et**

**Le Système des Nations Unies**

**Titre du Projet :** Projet Conjoint d'Appui à la Coordination et au Suivi-Evaluation de l'UNDAF 2009-2013

**Effet UNDAF1 :** D'ici 2013, les populations des milieux défavorisés, notamment les jeunes et les femmes, bénéficient d'opportunités accrues d'emplois décentés et d'activités génératrices de revenus ainsi que d'une meilleure sécurité alimentaire ;

**Effet UNDAF2 :** D'ici 2013, les populations bénéficient d'un accès accru et plus équitable aux services sociaux de base de qualité ;

**Effet UNDAF3 :** D'ici 2013, les institutions publiques, les collectivités locales et la société civile mettent davantage en œuvre les règles de bonne gouvernance et assurent une meilleure gestion des crises et catastrophes naturelles.

**Effets attendus du programme conjoint (PC) :** Le mécanisme de coordination et de suivi-évaluation de l'UNDAF est opérationnel et permet une meilleure réalisation des différents effets.

**Produit (s) escompté (s):**

1. Les rapports des revues des Effets sont disponibles pour la revue de l'UNDAF et de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP).
2. Le Gouvernement et le Système des Nations Unies (SNU) disposent d'informations descriptives et analytiques issues des évaluations réalisées.

**Partenaires de mise en œuvre :** Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale/ Unité de Gestion de la Coordination de l'UNDAF.

**Parties responsables :** DGIFD, DPP/MPDEPP-CAG, DGPD, CCAD, CSPEF/MEF

**Brève Description du projet**

Le Programme d'Appui à la coordination et au suivi-évaluation de l'UNDAF 2009-2013 a pour objectif global de renforcer les capacités de l'Unité de Gestion de la Coordination dans son rôle de coordination et du suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'UNDAF 2009-2013. Ce renforcement des capacités vise l'amélioration de la qualité de l'exécution des Programmes Pays notamment, une meilleure coordination des actions des différents acteurs et un meilleur suivi-évaluation des Effets de l'UNDAF. Le PC d'appui se présente comme l'appui de l'ensemble du Système des Nations Unies (SNU) au Mécanisme de coordination et de suivi-évaluation de l'UNDAF 2009-2013. Le programme cadre avec le dispositif de suivi évaluation du développement du gouvernement.

L'impact attendu du PC est une contribution significative à une saine, efficace et efficiente coordination, gestion et suivi-évaluation de l'UNDAF et l'amélioration de la qualité de la mise en œuvre des programmes pays à travers : (i) l'appui au renforcement des capacités de gestion des Programmes Pays pour une meilleure appropriation nationale ; (ii) l'appui à la coordination de la mise en œuvre de l'UNDAF et ; (iii) l'appui au suivi/évaluation de l'UNDAF et des CPAP.

Le projet durera encore trois ans (03) ans et la contribution du SNU pour l'année 2011 s'élève à 192 200 US \$.

*Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page.*

**PAGE DE SIGNATURE**

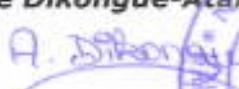
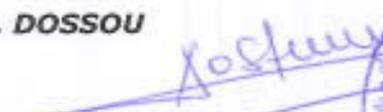
<b>Période du Projet :</b> 2010 - 2013 <b>Titre du Projet :</b> Programme Conjoint d'Appui à l'UGC-UNDAF <b>Numéro du Projet :</b> 00078467 <b>Durée du Projet:</b> 04 ans	<b>Ressources en US Dollars</b>	<b>2010-2013</b>
<b>MODALITE DE GESTION :</b> NEX		
	<b>FAO</b>	<b>(en nature)</b>
	<b>ONUSIDA</b>	<b>(en nature)</b>
	<b>PAM</b>	<b>45 000</b>
	<b>PNUD</b>	<b>181 913</b>
	<b>UNFPA</b>	<b>120 000</b>
	<b>UNHCR</b>	<b>36 813</b>
	<b>UNICEF</b>	<b>130 000</b>
	<b>BIT</b>	<b>(en nature)</b>
	<b>Gouvernement</b>	<b>96 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>609 726</b>

*FDG*   *ASD*   *09*   *A*   *3*   *MG*

<b>Période du Projet : 2010 - 2013</b> <b>Titre du Projet : Programme Conjoint d'Appui à l'UGC-UNDAF</b> <b>Numéro du Projet : 00078467</b> <b>Durée du Projet: 04 ans</b> <b>MODALITE DE GESTION : NEX</b>	<b>Ressources en US Dollars</b>	<b>2011</b>
	<b>FAO</b>	<b>(en nature)</b>
	<b>ONUSIDA</b>	<b>(en nature)</b>
	<b>PAM</b>	<b>15 000</b>
	<b>PNUD</b>	<b>40 000</b>
	<b>UNFPA</b>	<b>40 000</b>
	<b>UNHCR</b>	<b>36 813</b>
	<b>UNICEF</b>	<b>30 000</b>
	<b>BIT</b>	<b>(en nature)</b>
	<b>Gouvernement</b>	<b>32 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>193 813</b>



**Approuvé au nom de :**

Organismes des Nations Unies	Partenaires nationaux (y compris les partenaires locaux)
<p><b>Mme Nardos Békélé-Thomas</b>  <i>Programme des Nations Unies pour le Développement</i>            Signature :             Représentant Résident du PNUD            Date et cachet : 20/05/2011 </p>	<p><b>Mme Elisabeth Balepa</b>            Signature :             Représentant Résident de la FAO            Date et cachet : </p>
<p><b>M. Pascal Baruani Yuma Kilundu</b>            Signature :             Coordonnateur Pays / ONUSIDA            Date et cachet : 30/05/2011 </p>	<p><b>M. Moumini Ouédraogo</b>            Signature :             Représentant et Directeur Pays du PAM            Date et cachet : 30/05/11 </p>
<p><b>Mme Diene Keita</b>            Signature :             Représentant Résident de l'UNFPA            Date et cachet : 28 MAI 2011 </p>	<p><b>Mme Angèle Dikongué-Atangana</b>            Signature :             Représentant Résident de l'UNHCR            Date et cachet : 10/06/11 </p>
<p><b>M. Souleymane Diallo</b>            Signature :             Représentant Résident de l'UNICEF            Date et cachet : 25 mai 2011 </p>	<p><b>M. Michel Grégoire</b>            Signature :             Conseiller Technique Principal            Bureau International du Travail            Date et cachet : 15/06/11 </p>
<p><b>M. Antonin S. DOSSOU</b>            Signature :             Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Chargé de la Prospective,            du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et            de la Coordination de l'Action Gouvernementale            Date et cachet : </p>	

# I. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2011

PRODUITS ATTENDUS: Données de base, indicateurs et cibles annuelles	ACTIVITES PLANIFIEES Liste des résultats et des actions correspondantes	Calendrier				Partenaire responsable	Budget				
		T1	T2	T3	T4		Source	Budget Description	Coût (US \$)	Coût (CFA)	
<p>Produit 1: Les rapports de suivi-évaluation sont disponibles lors des revues annuelles de la SCRIP</p> <p>Situation de référence: le contexte de développement du Bénin se caractérise par d'importants déficits de capacités, notamment en matière de gestion publique; la faiblesse des capacités de planification, de programmation et de suivi, l'insuffisante maîtrise des procédures budgétaires de passation et de suivi des marchés publics, l'insuffisante maîtrise des procédures des bailleurs et leur tourneur.</p> <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Toutes les agences de mise en œuvre des projets maîtrisent les instruments de programmation et de gestion axée sur les résultats</li> <li>-Les performances des projets sont améliorées</li> </ul> <p>Cibles annuelles:</p> <p>Taux d'exécution des programmes supérieur ou égal à 90 %.</p> <p>Effet CPAP:</p> <p>Les appuis opérationnels, logistiques et de communication ont contribué à améliorer la réussite de la mise en œuvre des programmes</p>	1. Résultat d'activité: les capacités nationales de mise en œuvre des projets et programmes sont renforcées										
	71600 : Voyage										
	72500 : Fourniture de bureau	X	X			UGC, SNU			1 500	750 000	
	73000 : Location de salle								1 200	600 000	
	73200 : Restauration								1 200	600 000	
	<b>Total 1</b>								<b>3 900</b>	<b>1 950 000</b>	
	Action 1.2 : Organisation de deux sessions de formations sur la GAR			X	X	UGC, SNU				1 500	750 000
	73000 : Location de salle								1 200	600 000	
	73200 : Restauration								1 200	600 000	
	<b>Total 2</b>								<b>3 900</b>	<b>1 950 000</b>	
Action 1.3 : Elaboration d'un plan de formation à l'endroit des agences d'exécution sur la base des résultats de la micro évaluation				X	UGC, SNU				4 000	2 000 000	
71 300 : Consultant national											
73000 : Location de salle									1 200	600 000	
72500 : Fourniture de bureau									1 200	600 000	
7320 : Restauration									1 500	750 000	
<b>Total 3</b>									<b>7 900</b>	<b>3 950 000</b>	
<b>Sous total 1</b>									<b>15 700</b>	<b>7 850 000</b>	

G. ADDA  
 15/01/11  
 6

PRODUITS ATTENDUS: Données de base, indicateurs et cibles annuelles	ACTIVITES PLANIFIEES		Calendrier				Partenaire responsable	Budget			
	Liste des résultats et des actions correspondantes		T1	T2	T3	T4		Source	Budget Description	Coût (US \$)	Coût (CFA)
	Liste des résultats et des actions correspondantes										
	2. Résultat d'activité: La coordination de la mise en œuvre l'UNDAF est améliorée										
	Action 2.1 : Elaboration du chronogramme des activités de coordination		X				UGC, SNU	72500 : Fourniture de bureau 74500 : Divers	PM PM PM	PM PM PM	
	Total 1										
	Action 2.2 : Appui à l'organisation des revues mandataires (revues trimestrielles, revues semestrielles et revues annuelles)		X	X	X	X	UGC, SNU	74500 : Divers	8 000	4 000 000	
	Total 2							8 000	4 000 000		
	Action 2.3 : Organisation en collaboration avec le SNU et les partenaires de réalisation, de la revue annuelle de l'UNDAF		X				UGC, SNU	72500 : Fourniture de bureau 73200 : Restauration 73000 : Location de salle 74500 : Divers	PM PM PM PM	PM PM PM PM	
	Total 3										
	Action 2.4 : Appuyer l'élaboration d'un rapport de progrès annuel de l'UNDAF		X				UGC, SNU	72500 : Fourniture de bureau 74500 : Divers	PM PM	PM PM	
	Total 4										
	Action 2.5 : Appui à la mise en œuvre du DaO		X	X	X	X		74500 : Divers	2 500	1 250 000	
	Total 5							2 500	1 250 000		
	Sous total 2							10 500	5250 000		
	Total Produit 1							26 200	13 100 000		
Produit 2: Les audits et évaluations prévus sous réalisés	3. Résultat d'activité : la planification des activités de suivi est améliorée										
	Action 3.1 : Appui à l'organisation annuelle des audits des projets		X	X	X	X	UGC, SNU	74500 : Divers	PM	PM	
	Total 1										
	Action 3.2 : Suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits			X			UGC, SNU UGC, SNU UGC, SNU	72500 : Fourniture de bureau 73200 : Restauration 74500 : Divers	500 1 000 5 000	250 000 500 000 250 000	
	Total 2							2 000	1 000 000		
	Action 3.3 : Organisation de 2 sessions annuelles du CT UNDAF				X		UGC, SNU UGC, SNU UGC, SNU	72500 : Fourniture de bureau 73200 : Restauration 74500 : Divers	500 1 000 5 000	250 000 500 000 250 000	
	Total 3							2 000	1 000 000		
	Action 3.4 : Organisation d'une réunion annuelle du COP3		X	X	X	X	UGC, SNU	71 300 : Consultant national 72500 : Fourniture de bureau 73200 : Restauration 74500 : Divers	PM 500 1 000 5 000	PM 250 000 500 000 250 000	
	Total 4							2 000	1 000 000		

ASD 9. 7 2009

PRODUITS ATTENDUS: Données de base, indicateurs et cibles annuelles	ACTIVITES PLANIFIEES		Calendrier				Partenaire responsable	Source	Budget			
	Liste des résultats et des actions correspondantes		T1	T2	T3	T4			Budget Description	Coût (US \$)	Coût (CFA)	
	Action 3.5 : Appui à l'organisation de la revue à mi-parcours de l'UNDAF		X	X			UGC, SNU	SNU	71600 : Voyage 72500 : Fourniture de bureau 73200 : Restauration 74200 : Charge de publication 74500 : Divers	PM PM PM PM PM	PM PM PM PM PM	
	Total 5											
	Action 3.6 : Appui à l'organisation d'une mission de suivi conjoints			X			UGC, SNU	SNU	71600 : Voyage 74500 : Divers	PM PM	PM PM	
	Total 6											
			Sous total 3							6 000	3 000 000	
			Total Produit 2							6 000	3 000 000	
Administration et fonctionnement	Frais de personnel						UGC, SNU	SNU	71400 : Contrat de personnel	95 000	47 500 000	
	Assurance médicale du personnel						UGC, SNU	SNU	71100 : Assurance maladie	3 000	1 500 000	
	Fournitures de bureau						UGC, SNU	SNU	72200 : Fournitures de bureau	4 000	2 000 000	
	Communication						UGC, SNU	SNU	72400 : Charges de communication	3 000	1 500 000	
	Equipements de bureau						UGC, SNU	SNU	72800 : Equipements informatiques	12 000	6 000 000	
	Réparation du véhicule						UGC, SNU	SNU	73400 : Entretien matériel de transport	6 000	3 000 000	
	Carburants						UGC, SNU	SNU	72300 : Produits minéraux	7 000	3 500 000	
	Maintenance informatique et abonnement Internet						UGC, SNU	SNU	73300 : Charge d'entretien informatique	6 000	3 000 000	
	Dépenses de l'année passée restes impayés						UGC, SNU	SNU	74500 : Divers	21 000	10 500 000	
	Divers						UGC, SNU	SNU	74500 : Divers	3 000	1 500 000	
	Services fournis						UGC, SNU	SNU	73600 : Remboursement au PNUD pour services fournis	PM		
				Administration							160 000	80 000 000
				TOTAL							192 200	96 100 000

G. ALBA A.S.O.  
 8/2/2010

## II. MODALITES DE GESTION ET DE COORDINATION

La durée du présent PC est de quatre ans ; elle pourra être prolongée en cas de besoin après négociation entre le Gouvernement et le SNU, Chef de file des partenaires au PC. Ses différents axes seront mis en œuvre de manière décentralisée au niveau des différentes structures nationales bénéficiaires sous le pilotage général du MPDEPP-CAG. Les structures nationales assureront, avec l'appui des experts mis à leur disposition, la mise en œuvre opérationnelle des activités placées sous leur responsabilité.

Le MPDEPP-CAG sera le principal responsable de la mise en œuvre des activités. A cette fin, l'Unité de mise en œuvre existante est rattachée à l'Unité de Gestion de la Coordination de l'UNDAF.

Le Gouvernement, à travers l'Unité de mise en œuvre, produira les rapports d'avancement des activités et ceux portant sur la situation financière. Ces rapports seront présentés aux PTF contribuant au fonds de mise en œuvre du PC.

La gestion des ressources du PC sera régie par le principe de mise à disposition d'avances de fonds sur une base trimestrielle pour les contrats et dépenses directement gérés par le Gouvernement. Ces contrats doivent être conformes aux procédures en vigueur, tout en veillant au rapport qualité/prix. Le Gouvernement, à travers le responsable du PC peut également demander à l'agence du SNU, Chef de file des partenaires dans le cadre du présent PC de faire des paiements directs auprès des fournisseurs et contractants. Le Gouvernement peut aussi introduire une demande de service au Chef de file des partenaires pour gérer les recrutements et acquisitions de biens et services selon les procédures admises.

Le Gouvernement prendra toutes les dispositions nécessaires requises pour mettre à la disposition de l'équipe du PC, des locaux et des bureaux fonctionnels. En outre, il s'engage à budgétiser, au terme du PC, l'ensemble des dépenses courantes liées au fonctionnement des structures créées dans le cadre des activités nécessaires (frais d'entretien des équipements acquis dans le cadre du PC, consommables...). Le financement de ces dernières, une fois le PC achevé, relèvera donc du Budget de l'Etat (ressources intérieures ou aide budgétaire).

### 2.1. Dispositif institutionnel

Au plan institutionnel, la mise en œuvre du programme va requérir différentes fonctions notamment celles d'orientation par rapport aux politiques de développement, de pilotage de proximité.

La fonction d'orientation par rapport aux politiques de développement sera exercée par un Comité Technique de Gestion (CTG) spécialement créé au niveau national. Le CTG doit assurer l'harmonisation des outils d'appui aux différents programmes et l'orientation du PC par rapport à la SCRIP et aux OSD.

Le CTG est composé comme suit :

- le Cabinet du MPDEPP-CAG ;
- la Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement ;
- la Direction de la Programmation et de la Prospective du MPDEPP-CAG ;
- la Direction Générale des Politiques de Développement ;
- la Cellule de Coordination de l'Aide au Développement,
- la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers ;
- les agences du SNU parties prenantes au PC.

Ce comité a pour rôle de :

- définir les grandes orientations du PC en harmonie avec l'UNDAF ;
- approuver les Plans de Travail ;

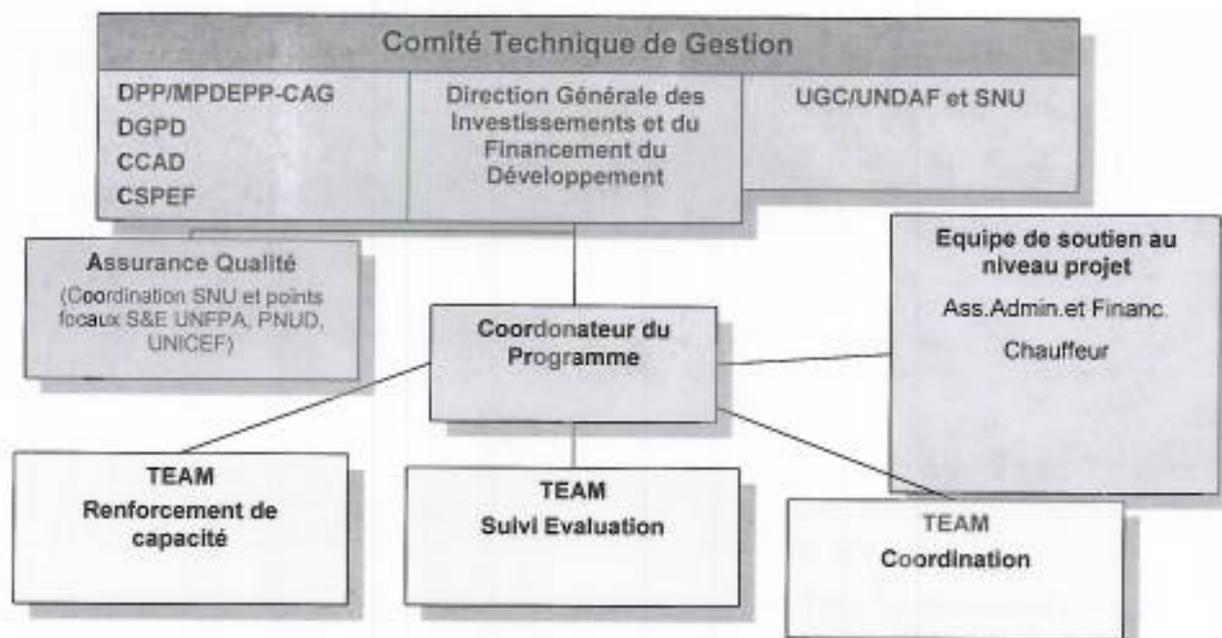
- approuver les rapports périodiques rendant compte de l'exécution des activités du PC pendant la période considérée ;
- évaluer les performances du PC ; et
- proposer les solutions aux éventuels problèmes rencontrés par les responsables de la mise en œuvre.

Le Directeur de Cabinet du MPDEPP-CAG assurera la présidence de ce comité qui se réunira au moins deux fois par an pour apprécier les résultats du PC et approuver ses plans de travail. Toutefois, en cas de besoins, il peut se réunir en session extraordinaire. Dans ce cas, les membres recevront la documentation nécessaire et le projet d'ordre du jour au moins deux (02) jours avant la tenue de la session.

Le CTG sera formellement constitué par un arrêté du Ministre d'Etat, Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale.

Le rôle d'assurance du PC sera assuré par la Coordination du SNU en collaboration avec les points focaux de suivi-évaluation des agences du SNU parties prenantes au PC. Ces derniers sont en charge du suivi du PC et effectueront un suivi rapproché pour le compte des Comités d'Effets.

### Structure Organisationnelle du PC



## 2.2. Modalités de transfert de fonds

Le coût global de l'ensemble des activités du PC est estimé à 588 000 US \$. L'estimation des besoins financiers a été effectuée sur la base des résultats attendus au niveau de chaque axe d'intervention.

Le présent PC sera financé par les ressources propres du SNU, les ressources du Budget National et par des ressources des partenaires souhaitant participer à sa mise en œuvre. A cet effet, les PTF pourront ainsi apporter leurs contributions en utilisant la modalité de partage des coûts. Ce mécanisme flexible de financement va permettre aux PTF désirant accompagner le PC d'apporter leurs contributions d'une manière conforme à leurs règles et procédures.

Les modalités de transfert de fonds, l'ampleur et la fréquence des décaissements ainsi que la portée et la fréquence du contrôle, des rapports, de l'assurance et de l'audit sont convenues avant la mise en œuvre du programme, compte tenu de la capacité d'ajustement des partenaires et conformément aux politiques, mécanismes et procédures applicables des organismes participants des Nations Unies. Pour les agences du Comité exécutif (ExCom), les dispositions requises au titre de l'approche harmonisée pour le transfert d'espèces, définies dans leurs plans d'actions de programme pays (CPAP) ou dans d'autres accords sur les transferts de fonds, s'appliqueront.

### **2.3. Modalités de gestion des fonds**

Il existe trois options en matière de gestion des fonds des programmes conjoints : a) gestion parallèle ; b) gestion groupée ; c) gestion canalisée. Au titre du présent PC, deux modalités sont retenues : la modalité de gestion groupée entre le PNUD et certaines agences et celle de gestion parallèle pour les ressources des autres agences.

ASD

*[Signature]*

### III. FAISABILITE, GESTION DES RISQUES ET PERENNISATION DES RESULTATS

L'exécution du PC pourrait être affectée par trois sortes de risques : (i) les risques liés à l'environnement et au contexte global du pays, (ii) les risques liés à la coordination d'un tel Programme (coordination entre les activités en amont et celles en aval, développement de partenariats sous la coordination de l'autorité gouvernementale...) et (iii) les risques opérationnels. Ces différents risques présentent des probabilités variables.

#### **Les risques de probabilité faible sont :**

- Les lenteurs à opérationnaliser les groupes d'effet UNDAF et qui empêchent la bonne préparation des revues annuelles UNDAF, et de la tenue des sessions du Comité Technique UNDAF et du COPs ;
- Les difficultés prévisibles de « mobilisation » des ressources de toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre des actions programmées ;
- La signature tardive des PTA ;
- La mise en place de l'équipe de gestion du PC.

**Actions envisagées :** Le projet mettra l'accent dès le démarrage des activités sur le développement des mécanismes participatifs (« il faut que tout le monde se sente concerné ») et une stratégie de communication expliquant le rôle que le PC va jouer dans l'opérationnalisation de l'Unité de Gestion de la Coordination avec le SNU. Par ailleurs, le PC pourra bénéficier des acquis du Projet d'Appui du PNUD à la Cellule NEX, du Projet d'Appui de l'UNFPA au Renforcement des Capacités Institutionnelles, de Recherche opérationnelle, de Gestion et de Coordination des Programmes de Population et des acquis de l'appui apporté par l'UNICEF à la Direction de la Coordination des Ressources Extérieures du Ministère en Charge du Développement.

#### **Les risques de probabilité moyenne sont :**

Les variations dans les capacités et les compétences du personnel technique sont de nature à constituer des risques.

**Actions envisagées :** Accélérer la mise à disposition de l'équipe du PC.

#### **Les risques de probabilité élevée concernent :**

Dans la mesure où le CTG du PC et les instances exécutives de ce dernier auront toujours la possibilité de modifier, en début du programme ou après l'évaluation mi-parcours uniquement, le Cadre logique ainsi que les indicateurs préalablement identifiés, on peut parler d'un risque réel – est-il élevé pour autant- de voir le projet modifié dans son orientation. En ce sens, il est impossible d'offrir des garanties fermes que le PC sera exécuté en respectant les moindres détails du présent document. Dans un contexte où la partie nationale est maintenant « en charge », c'est un risque qu'il faut prendre.

Par ailleurs, la faisabilité des solutions techniques repose sur la volonté des acteurs de faciliter le développement des synergies. En outre, le développement des produits nécessite des ressources supérieures aux capacités financières des agences du SNU, et par conséquent la mise en place d'un dispositif efficace de mobilisation des ressources et d'établissement de partenariats.

**Actions envisagées :** Le fait d'avoir élaboré ce PC en étroite concertation avec les acteurs terrain a permis de réduire considérablement (et non d'éliminer complètement) ces différents risques. Les procédures de dialogue et de partenariat, ainsi que le S&E prévus peuvent constituer des gardes fous. Les manuels de procédures seront revus pour assurer un encadrement fin du PC.

ADA. ASD 6 9 10 11

## **IV. RESPONSABILITE, SUIVI-EVALUATION ET ETABLISSEMENT DE RAPPORTS**

### **4.1. Responsabilités**

Le Comité Technique de Gestion (CTG) assurant la bonne exécution du PC est une garantie pour une mise en synergie des actions. Cependant, le rôle de coordination que doit jouer l'UGC-UNDAF, milite pour des concertations périodiques avec les différents programmes dans le sens de la mise en œuvre d'une synergie effective. Aussi, la revue concertée des programmes et la participation aux Comités d'Effets permettra d'accroître la synergie entre les composantes.

Dans le contexte de mise en œuvre du présent PC, le Suivi/évaluation de l'exécution des activités vise à mettre à la disposition de tous les partenaires impliqués les informations descriptives et analytiques dont ils ont besoin pour apprécier et suivre la mise en œuvre des activités du PC. Ces informations seront ainsi produites en rapport avec les objectifs assignés dans le PC. Enfin, l'UGC/UNDAF assurera la production et la diffusion de toutes les informations nécessaires à la visibilité auprès du grand public des acquis générés par la mise en œuvre du PC.

La production de cette information se fera au moyen de la production des rapports périodiques à la fin de chaque trimestre. Cette responsabilité incombe conjointement au Coordonnateur du PC et au responsable du PC au niveau du SNU. Le Chargé de Suivi Evaluation de l'UGC-UNDAF sera responsabilisé pour le suivi-évaluation du Programme. L'UGC/UNDAF développera un mécanisme de suivi interne basé sur :

- le suivi régulier des indicateurs ;
- le rapportage périodique ;
- les tenues régulières des sessions du Comité mis en place au titre du cadre institutionnel du PC.

Des visites de suivi des activités du PC seront organisées par les structures nationales en liaison avec le SNU au besoin. Au terme du PC, une évaluation finale sera conduite.

Les partenaires de mise en œuvre et les organismes des Nations Unies participants tiendront conjointement des réunions programmées/annuelles de planification et de revue de toutes les activités visées dans la matrice des résultats, du plan de suivi-évaluation et des plans de travail relevant du programme conjoint. Il s'agira notamment d'évaluer les risques et les hypothèses pour déterminer s'ils tiennent toujours. Un nouveau plan de travail et budget sera établi avec les aménagements nécessaires compte tenu des enseignements tirés de l'examen des risques et des hypothèses et des progrès réalisés dans la mise en œuvre. Un comité de pilotage approuve le nouveau plan de travail par écrit. Il n'y a pas lieu de signer le programme conjoint chaque année. Toutefois, tout changement de fond touchant la portée du programme exige une révision du programme. Les modifications doivent être signées par les parties.

### **4.2. Evaluation ex ante des questions multisectorielles**

Un des thèmes transversaux fondamentaux du présent PC a trait à l'effort qui sera consenti à la réduction des disparités entre les hommes et les femmes. En particulier, la prise en compte du genre dans tous les projets et programmes de la coopération, sera un des objectifs du projet à la lumière des considérations de Genre. A cet effet, le PC s'assurera de l'introduction d'une planification axée sur le genre pour tous les documents des programmes.

Un autre thème transversal du PC porte sur la gestion de l'environnement. Pour s'assurer que l'environnement reçoive un traitement approprié, tous les projets de la coopération devront faire l'objet d'une planification qui tienne compte des phénomènes liés aux changements climatiques et à la préservation de l'environnement.

La thématique du VIH-SIDA sera abordée directement à travers les mesures spécifiques que le PC entend encourager pour réduire l'exclusion de certains groupes de la population.

Des fiches d'appréciation seront aussi produites pour ce qui concerne les dimensions VIH/SIDA ainsi que les droits de la personne pour chaque projet de la coopération.

Par ailleurs, l'évaluation des déficits de capacités des institutions et partenaires principaux avec lesquels le PC œuvrera sera faite en collaboration avec le SNU et les structures nationales et les stratégies de développement des capacités seront adoptées en conséquence à travers la mise à jour du plan de formation annuelle.

#### **4.3. Contexte juridique ou base des relations**

L'administration globale du PC sera régie par les procédures et règlements des agences Ex Com.

L'exécution du présent document de programme est soumise au cadre du NEX (PNUD, UNFPA, UNICEF) et aux dispositions pertinentes du dispositif réglementaire du Bénin.

Le Gouvernement s'engage à exonérer de tous droits et taxes de douanes les biens (équipements, matériels et matières) et services à acquérir pour le présent projet.

Les modifications suivantes ne pourront être apportées au document de projet qu'avec la signature du Coordonateur Résident du SNU, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du document de projet, y compris l'élaboration du plan de travail annuel détaillé et le calendrier de mise en œuvre ;
- les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, produits et activités, mais qui tiennent à l'évaluation de la contribution des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation ;
- les révisions annuelles obligatoires pour le rééchelonnement de la fourniture des apports prévus au projet, l'accroissement des coûts des services d'experts ou d'autres dû à l'inflation et la prise en charge du traitement préférentiel accordé à l'agence d'exécution pour le remboursement de ses dépenses.